

Lyon-Turin : attribution du marché de 650 millions d'euros pour la valorisation des matériaux d'excavation côté italien

Le marché a été attribué à cinq entreprises du Piémont et à une entreprise suisse

Chambéry, 7 février 2024 - Feu vert pour le contrat de gestion et de réutilisation des matériaux extraits lors de l'excavation du tunnel de base du Mont-Cenis côté italien. Le Conseil d'administration de TELT a donné son aval à l'attribution du marché, d'une valeur de 648,2 millions d'euros, au groupement composé des entreprises piémontaises Cogeis (mandataire), CO.GE.FA., TRA.MA., Cavit, M.S. Plant Technology et de l'entreprise suisse Hupac Intermodal.

Dans une logique d'économie circulaire, TELT a choisi de réunir dans un seul contrat la gestion de la logistique et du traitement des matériaux côté italien, à l'image de ce qui a été fait côté français. On estime notamment que plus de 50 % des 7 millions de tonnes de roches extraites sur le territoire italien lors de l'excavation de la section transfrontalière seront réutilisées dans le cadre du projet. Il en était de même pour le lot français attribué en octobre.

Un objectif de réutilisation allant jusqu'à 60% est possible grâce à l'accord signé sous l'égide la Commission intergouvernementale du Lyon-Turin au nom des gouvernements français et italien. En effet, pour la première fois en Europe, il sera possible de transporter et d'utiliser des matériaux d'excavation réutilisables au-delà des frontières nationales, en considérant la section transfrontalière du Lyon-Turin comme un "chantier unique".

Où et comment les matériaux seront réutilisés ?

Le contrat prévoit plusieurs activités : après avoir été triées à la sortie de la galerie de Chiomonte, afin de déterminer leur type de réutilisation, les roches rejoignent la zone industrielle de Salbertrand par l'autoroute. Là, une partie est utilisée pour la production de béton avec lequel seront réalisés les voussoirs des principales galeries ; une autre partie est destinée aux remblais ferroviaires, c'est-à-dire aux bases sur lesquelles reposeront les voies ferrées. Enfin, le matériau qui ne présente pas les caractéristiques géomécaniques appropriées est transporté par train à Torrazza Piemonte et à Caprie, où la roche sera utilisée pour remblayer des carrières à restaurer.

TELT est le promoteur public binational chargé de la construction, de la gestion puis de l'exploitation de la section internationale de la liaison ferroviaire fret et passagers Lyon-Turin. La société est détenue à 50% par l'Etat français et à 50% par l'Etat italien à travers Ferrovie dello Stato Italiane (FS).



Contacts Presse

Hervé de Lacotte, Directeur de la Communication - TELT
+33 7 89 22 11 77 - herve.delacotte@telt-sas.com

Sara Settembrino, Responsable relations externes et médias - TELT
+39 334 62 19234 - sara.settembrino@telt-sas.com